

exemple de liste de prestations facturables



Clefs et badges

Clef	11 euros
Clef sur organigramme	31 euros
Badge	10 euros
Emetteur	50 euros



Nettoyage et entretien général

Nettoyage logement T3	108 euros
Débarras	36 euros/m3
Nettoyage du sol	3 euros /m2
Fixation d'un radiateur	112 euros
Remplacement d'une prise cassée	13 euros
Remplacement d'un interrupteur cassé	11 euros
Rebouchage d'un trou	5 euros
Lessivage des murs	1,5 euros/m2
Peinture	10 euros/m2
Dépose sol non d'origine	11 euros/m2



Pièces humides

Remplacement d'une bouche de ventilation	36 euros
Nettoyage d'une bouche de ventilation	2 euros
Remplacement d'une grille d'entrée d'air	36 euros
Applique (réglette) salle de bain et cuisine	38 euros
Déboucher une évacuation	33 euros
Détartrage de cuvette	39 euros
Bouchon chaînette	34 euros
Joint sanitaire	16 euros
Remplacement d'un siphon	28 euros
Remplacement d'un mousseur de robinetterie	16 euros
Refixation meuble sous évier	60 euros
Remplacement d'un mécanisme de chasse d'eau	82 euros



Menuiseries

Révision placard	39 euros
Révision porte	55 euros
Poignée de porte	50 euros
Serrure de porte	46 euros
Entrebailleur	42 euros
Remplacement de vitrage simple	92 euros/m ²
Remplacement de vitrage double	118 euros/m ²
Remplacement de manivelle	60 euros
Remplacement de sangle	38 euros
Révision d'une fenêtre	60 euros
Révision d'un(e) persienne, volet ou store	38 euros

prix 2018



www.creteil-habitat.com

Des questions ?
Unité Etat des lieux
01 45 17 40 00

CRÉTEILhabitat

Vous quittez votre logement ?



emendo.fr / Février 2018

Le petit guide pratique pour éviter
des facturations inutiles

Vous nous quittez...



Vous devez régler le loyer pendant votre préavis et permettre la visite du logement pour les futurs locataires.

L'état des lieux sortant constate l'état de votre logement et permet de le comparer à votre entrée dans les lieux. Il détermine les éventuelles réparations locatives qui vous sont imputables, compte tenu de l'usure normale des locaux et de la vétusté.

Dans l'ensemble du logement



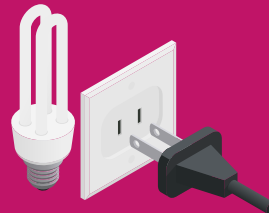
Restituer la totalité des clefs et badges



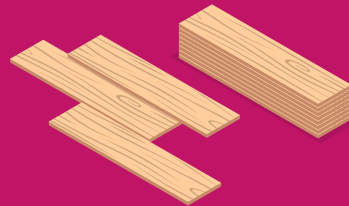
Nettoyer le logement entièrement



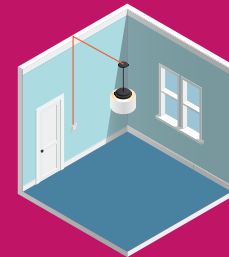
Réparer les fenêtres ou vitrages



Nettoyer tous les éléments, changer les interrupteurs et les prises abîmés, enlever les suspensions et mettre des douilles

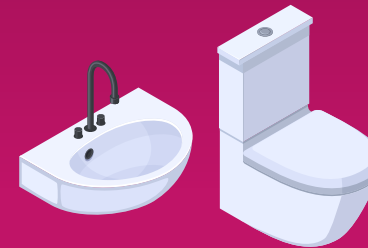


Déposer les sols abîmés ou non autorisés (cette obligation concerne uniquement les sols posés par vos soins)

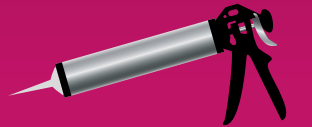


Déposer les installations électriques non conformes

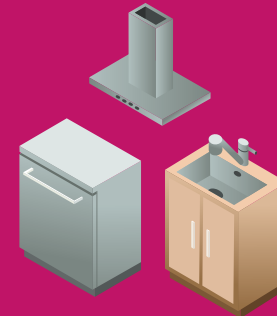
Les pièces d'eau (cuisine, salle de bain et WC)



Détartrer et désinfecter les WC, les faïences, la baignoire et le lavabo



Refaire les joints abîmés



Déposer les meubles de cuisine installés par vos soins, boucher les trous



Déposer les installations de plomberie non conformes



Si je ne respecte pas ces recommandations ?
Le coût total des opérations sera à ma charge